

# Frédéric PETIT Député des français établis à l'étranger Allemagne, Europe centrale et Balkans 126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



# Quelques idées reçues sur la réforme des retraites 9/10. C'est compliqué, l'opinion est contre, il faut plus de concertation

Oui, le principe de retraite par répartition est complexe. Le système par capitalisation est simple, voir simpliste, comme je l'ai rappelé dans ma première fiche.

Il m'est arrivé, au cours de réunions publiques, de comparer avec la bicyclette : le système par répartition ne peut marcher que s'il avance de génération en génération, mais il nécessite de la confiance à l'intérieur de la société, et parfois de la confiance pour les 40 ans qui viennent...

## Rappelons d'abord les garanties du nouveau système :

- Une période de transition très longue (voir ma fiche 8);
- L'article 61 (voir ma fiche 6);
- Les concertations, en cours et déjà réalisées, avec un grand nombre de partenaires sociaux, et pas uniquement les syndicats (cf. les conventions avec les jeunes et les ateliers citoyens en 2018 et 2019).

Je considère également que le travail d'un élu est d'expliquer, même des choses complexes dans un monde chaotique, parfois, tout en respectant les désaccords, en prenant le temps, en dépassionnant, en évitant de parler par slogans « prêts à l'emploi » ou en classant a priori « les gentils » et les « méchants » (voire « LE méchant »).

La citoyenne ou le citoyen français, y-compris celle ou celui qui passe des week-ends sur un rondpoint, est en capacité de comprendre cette loi, même si le sujet est complexe : il faut commencer par la lire, l'expliquer, en débattre, oreilles, cœurs, et cerveaux bien ouverts...

### Première idée fondamentale : il n'y a pas eu de coup de force !

Nous avons bien été élus sur ce projet de réforme profonde du système des retraites. Certes, il n'était pas écrit dans le détail en 2017, il y avait certainement plusieurs méthodes pour le mettre en œuvre, mais il était clairement annoncé. De plus, le débat est bien en cours quant à sa mise en place concrète.

Exiger le retrait pur et simple du texte, c'est ne pas respecter les résultats d'une élection démocratique.

De plus, cette réforme de fond prévoit une mise en œuvre extrêmement progressive, dont les premiers pas significatifs correspondront à la prochaine échéance électorale.

### Deuxième idée fondamentale : le temps long de la réforme permet des ajustements.

Nous devons multiplier les instances de débats, d'explications dépassionnées, loin des slogans faciles : le processus législatif n'est pas fini (voir ma fiche 10 sur le 49.3).

Il est grand temps que les oppositions participent vraiment à la citoyenneté 'digne'. Le simplisme est non seulement irrespectueux de nos concitoyens, mais dangereux dans un monde de plus en plus complexe et même incertain.

Cette réforme prévoit une longue période de mise en œuvre et de transition, qui laisse toute sa place à des discussions, à des changements d'avis ou des évolutions des uns et des autres, y compris du côté de la majorité. Mais cela nécessite de sortir des éléments de langage bloqués, répétitifs, et malheureusement parfois inutilement agressifs.

Discutons du fond, mais dans le bon sens. Soyons libres, égaux, mais également fraternels...